PROAGRI POUR VOUS, AUJOURD'HUI, ET DEMAIN



CONSEIL STRATÉGIQUE PHYTOS

Faites évoluer votre stratégie de protection des cultures

Ensemble, nous:

- ✓ identifions vos problématiques sanitaires et établissons un plan d'actions et d'évolution de vos pratiques phytosanitaires
- ✓ répondons à vos objectifs d'exploitation pour anticiper les évolutions réglementaires et les attentes sociétales
- agissons pour que vous soyez en conformité en vue de votre renouvellement Certiphyto

Dans le cadre de la nouvelle réglementation phytosanitaire, l'Etat oblige toute exploitation à souscrire à un CSP avant le 31/12/2023*.

Certiphyto





Réalisé avec vous, le conseil stratégique phytosanitaire (CSP) comprend:



Un diagnostic complet de vos pratiques phytosanitaires, les atouts et contraintes de votre exploitation



Un plan d'actions personnalisé, avec des leviers clefs et stratégiques adaptés à votre exploitation

Pour réaliser ce nouveau conseil rendu obligatoire par l'Etat, plusieurs types d'accompagnement, individuels ou collectifs, sont possibles.

TRAVAILLER AVEC LA CHAMBRE D'AGRICULTURE 83, C'EST:

- Bénéficier d'un accompagnement global de proximité pour faire face aux évolutions de demain
- Capitaliser sur ses forces grâce au suivi personnalisé
- Une activité de conseil indépendant toujours réaffirmée à l'écoute du monde agricole
- Des équipes pluridisciplinaires pour vous accompagner dans vos projets



Conseil stratégique phytos obligatoire pour renouveler le Certiphyto décideur

- 2 conseils à réaliser en 5 ans
- Espacés de 2 à 3 ans

*Toute exploitation certifiée 100% bio ou HVE est exemptée.

Contacts

Chambre d'agriculture du Var

Elisabeth CARDONA et Magali NARDINI 04 94 50 54 50 - csp@var.chambagri.fr

www.chambre-agriculture83.fr

- > Vous êtes agriculteur
- > Optimiser mes pratiques
- > Conseil Stratégique phytosanitaire

PHYTOPHARMACEUTIQUE NEUTRE ET OBJECTIF I AGRÉÉ PAR LE MINISTÈRE EN CHARGE DE

